



# Être Reine des Jonquilles et Dauphines 2025



Devenir et être une « **SUPERBE** » reine pour la 51 édition de la Fête des Jonquilles en Avril 2025 c'est :



- Participer activement à la fête et en être l'ambassadrice pendant 2ans
- Représenter la société des fêtes et la ville de Gérardmer
- Participer à une grande aventure HUMAINE et familiale
- Faire de belles rencontres
- Faire perdurer une tradition et ses valeurs
- Mettre en avant notre patrimoine, notre ville, notre département
- Partager des moments sympathiques et conviviaux
- S'amuser et passer des bons moments festifs
- Participer à une soirée de gala le samedi 15 février 2025
- Être fière de participer au plus GRAND corso fleuri du Grand-Est, voire de France sur son majestueux char le 6 Avril 2025
- Faire briller les yeux de milliers de spectateurs et de recevoir en échange des tonnerres d'applaudissements
- Faire rêver tous les enfants et donner envie aux petites filles de devenir à leur tour « Reine des Jonquilles »
- Participer à de nombreuses manifestations
- Gagner de nombreux cadeaux offerts pas tous nos partenaires
- Gagner 1 bon cadeau pour un voyage au choix chez notre voyageur partenaire d'une valeur de 1500€ pour la reine, 1300€ pour la 1<sup>ère</sup> dauphine et 1100€ pour la 2<sup>ème</sup> dauphine offerts etc...



N'hésite plus... Rejoins la « GRANDE AVENTURE »



Société des Fêtes,  
11A rue de Lorraine,  
88400 GERARDMER  
contact@sdfge.fr  
03.29.63.12.89  
www.sdfge.fr  
Association Loi 1901

# INSCRIPTION ELECTION DE LA REINE

**SAMEDI 15 FEVRIER 2025**



**Chère Candidate,**

**Ci-joint votre dossier d'inscription pour l'élection de la Reine des Jonquilles.**

**Vous aurez l'honneur de participer au Grand Gala sur le thème « Champs Élysées ».**

**Ce document fait office d'inscription.**

**Dépôt des candidatures jusqu'au 17/01/2025 (places limitées à 13 candidates).**

**NOM :** .....

**Prénom :** .....

**Date de naissance :** .....

**Adresse :**  
.....  
.....

**N° de téléphone :** .....

**Courriel :** .....

**Situation actuelle :** .....

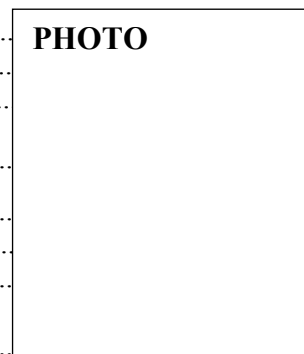
Étudiante     Salariée     Autres

**Date d'inscription :** .../.../....

**Décrivez-vous en quelques lignes (vos goûts, loisirs...), ainsi que vos motivations à devenir Reine :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**PHOTO**



**Vous serez élue par le public (40%) et le jury (60%)**

**Présidente du Jury = Ingrid Chauvin**



1) MODALITES D'INSCRIPTIONS :

- Être de nationalité française,
- Être âgée de 17 ans révolus le jour du Bal de la Reine le 15 Février 2025,
- Être résidente effective dans les communes de Gérardmer, Xonrupt-Longemer, Liézey, Champdray, Granges-Aumontzey, Rehaupal, Le Tholy, Le Valtin, au titre « habitation principale »,
- Être célibataire, sans enfant,
- Ne pas avoir été élue lors d'une précédente Fête des Jonquilles,
- La candidate ne pourra se présenter qu'à 2 élections de la Reine des Jonquilles,
- Tatouages discrets acceptés,
- Piercings voyants non autorisés,
- Se munir d'une photo d'identité récente.



2) ENGAGEMENTS :

- Si je suis élue, Reine ou Demoiselle d'honneur, je m'engage à représenter dignement la Société des Fêtes.
- Je m'engage à assister à toutes les manifestations auxquelles je serai invitée.
- Je devrai **OBLIGATOIREMENT** participer aux événements suivants :
  - Cueillette le jeudi ou vendredi avant la fête
  - Fête des Jonquilles les 4,5 et 6 Avril 2025
  - Fête après la Fête en Mai 2025
  - Soirée de remise des prix constructeurs le 24 Mai 2025
  - Festivités du 15 Août
  - Jonquilles en Fête, Week-end de Pâques les 3, 4 et 5 Avril 2026
  - St Nicolas
  
- Toute participation à une manifestation extérieure + le port de l'écharpe et du diadèmes sont subordonnés à l'accord de la Société des Fêtes. Toutes demandes devront être envoyées au secrétariat pour autorisation.
  
- Je m'engage également à ne demander aucune compensation financière en échange d'un lot ou d'un don que je serai amenée à recevoir.
  
- Le bon cadeau pour le voyage offert par La Société des Fêtes sera remis après les 2 ans de règne. La Société des Fêtes se réservant le droit d'annuler ce voyage si les conditions ci-dessus ne sont pas respectées.
  
- Afin de mieux organiser le bal, vous devrez **obligatoirement** être présente aux dates suivantes :
  - Convention Reines et Dauphines + présentation à la presse du Samedi 25 Janvier 2025
  - Répétition du 1er Février 2025
  - Répétition du 7 Février 2025
  - Répétition du 8 Février 2025
  - Répétition Générale le Jeudi 13 Février 2025 et Vendredi 14 Février 2025 à l'Espace Lac en présence d'Ingrid CHAUVIN.

Tout manquement entraînera l'annulation de votre inscription. (sauf cas de force majeure)

**NB** : Les horaires seront communiqués ultérieurement par mail.

Je certifie l'exactitude des données précédentes, en cas de fausse déclaration, la Société des Fêtes pourra rendre caduque votre inscription.

FAIT EN 2 EXEMPLAIRES LE ...../...../.....

Signature précédée par la mention « Lu et Approuvé »

Signature



# AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRESENTATION DE PHOTOGRAPHIES



Je soussigné(e).....

Né(e) le.....

Demeurant.....  
.....

Autorise la Société des Fêtes de Gérardmer à faire réaliser et à utiliser des photographies de moi-même du 15/02/2025 pour une durée indéterminée ainsi que tout évènement ayant rapport avec la Fête des Jonquilles de Gérardmer et la Société des Fêtes de Gérardmer.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom,

***J'autorise la Société des Fêtes de Gérardmer et ses photographes agréés à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.***

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par la Société des Fêtes ou être cédées à des tiers, sous toute forme et tout support connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment :

Presse, Sites internet (y compris les blogs et mini-sites), Livres, Expositions, Publicité, Projection publique, Concours, Réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram ou tous autres réseaux sociaux...

***Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe out tout autres exploitation préjudiciable.***

Il s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies sur simple demande. Il encouragera ses partenaires à faire de même et mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

***Je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.***

Je garantis que je ne suis lié(e) par aucun contrat exclusif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Élection de domicile faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à ....., le.....

Signature précédée du nom et du prénom :



Société des Fêtes, 11 A rue de Lorraine, 88400 GERARDMER  
contact@sdfge.fr  
03.29.63.12.89  
Association Loi 1901



## Rappel Modalités d'inscription Élection de la Reine des Jonquilles



Être âgée de 17 ans révolus le jour du Bal de la Reine le 15 Février 2025,



Être résidente effective dans les communes de Gérardmer, Xonrupt-Longemer, Liézey, Chamdray, Granges-Aumontzey, Rehaupal, Le Tholy, Le Valtin, au titre « habitation principale »,



Être célibataire, sans enfant,



Ne pas avoir été élue Reine lors d'une précédente Fête des Jonquilles,



La candidate ne pourra se présenter qu'à 2 élections de la Reine des Jonquilles,



Se munir d'une photo d'identité récente,



Tatouages discrets acceptés,



Piercings voyants, non acceptés.

**Inscriptions jusqu'au 17/01/2025**



**Dossiers à retirer au bureau de la Société des Fêtes  
ou par mail à [contact@sdfge.fr](mailto:contact@sdfge.fr)**



Société des Fêtes  
11A rue de Lorraine  
88400 GERARDMER  
03.29.63.12.89  
contact@sdfge.fr  
www.sdfge.fr  
Association loi 1901

# *AUTORISATION*

## *PARENTALE*

*Pour mineur*

Je soussigné(e) :

Demeurant :

Père, Mère, Tuteur

Autorise la participation à l'élection de la Reine des Jonquilles du 15 Février 2025 et accepte les conditions du contrat d'inscription.

Nom :

Prénom :

mineure à cette date

Date et lieu de naissance :

Fait à Gérardmer le :

Signature du responsable :



**Document à joindre à la fiche d'inscription**